

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.
Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE
Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

L'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme de l'Echo de l'Ouest aura lieu le mercredi 13 mai 1872, à midi précis, au siège de la société, rue Saint-Jean, n° 8, au 1^{er} (maison Gaborit).

ÉPHÉMÉRIDES DE LA COMMUNE.

4 MAI 1871.

A l'extrémité sud-est du plateau de Villejuif, s'élève la redoute du Moulin-Saquet, position très-importante qui domine toute la plaine jusqu'au fleuve.

Cette nuit, un détachement du général Lacretelle, sortant des tranchées de Villejuif, s'avança vers la redoute. Devant le détachement marchait un troupeau de bœufs conduit par des soldats déguisés en paysans. Les Versaillais connaissaient le mot d'ordre. Ils le donnèrent aux sentinelles, qui crurent à un ravitaillement. En un clin d'œil la redoute fut envahie. 250 fédérés se rendirent prisonniers; 200 autres, ayant essayé de la résistance, restèrent sur le terrain.

La Commune accuse le commandant du 55^e qui gardait le fort, d'avoir vendu le mot d'ordre à l'ennemi.

A Issy, à Vanves et à Montrouge, toutes les attaques des fédérés ont été repoussées avec perte.

Décret de la Commune: « Le serment politique est aboli. »

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

ET L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE.

Jusqu'à ce jour, la fabrique de ce produit chimique n'a rien donné de satisfaisant.

A peu près tout le monde a été mécontent des élections, non-seulement parce que les élus ne faisaient pas merveille, mais surtout parce que le nombre de ceux qui n'étaient

pas élus et qui auraient voulu l'être dépassait de beaucoup ceux qui avaient eu la chance de sortir de l'urne. Alors on a prétendu que la machine électorale ne créait pas les sauveurs dont le besoin se fait de plus en plus sentir, parce qu'on n'y versait pas une quantité suffisante d'ingrédients.

Mettez le peuple en possession du peuple, immergez-vous dans le peuple, et cette fois-là l'opération ne manquera pas.

On a essayé. Ça été le suffrage universel des hommes. Il ne reste plus à y ajouter que le suffrage universel des femmes. On en parle déjà. Cependant le recrutement des hommes publics ne s'est pas beaucoup amélioré. Ces hommes, fraction du souverain, sont toujours salués par les mêmes espérances quand ils entrent dans une assemblée neuve, et toujours délaissés par la même insuffisance quand leur assemblée a atteint la vieillesse d'un an. Quelle sorcellerie y a-t-il donc de cachée dans la cornue électorale?

La voici, au dire de ceux qui ne sont pas encore parvenus.

Le suffrage universel ne produit rien de bon, parce que l'électeur ne pense pas comme nous, républicains, communs, socialistes, et il ne pense pas comme nous parce qu'il écoute son curé, sa femme, son voisin, le bourgeois et le noble du château. Il faut semer à pleines mains dans ces sillons de la population dévote et féodale la presse à bon marché; et l'on a fabriqué des myriades de journaux de toutes les couleurs, excepté la bonne; le peuple en a trouvé par-

tout sous ses pas, il a pris de ce poison, il a eu des hallucinations, et il a voté en conséquence. Le pêle-mêle de personnes, le tohu-bohu des opinions a été le résultat de son vote. Nous en sommes là.

Est-ce à dire que les inventeurs et continuateurs du suffrage universel aient désespéré de leur panacée?

Ce serait bien peu connaître les opiniâtretés de l'orgueil. Non, le peuple ne peut pas profiter de la lecture de nos journaux, qui sont la science même du progrès, parce qu'il n'y a pas été prédisposé par une éducation congénère. Il faut apprendre au peuple à lire nos journaux. Il faut que par l'appel au peuple, le peuple en appelle à nos journaux, et alors tout sera parfait. De là la nécessité d'une bonne loi sur l'instruction primaire. De là l'instruction gratuite, laïque (lisez athée) et obligatoire.

Si cette dernière épreuve ne réussit pas, pour le coup il faudra désespérer du suffrage universel et inventer autre chose.

Aussi, comme ils s'acharnent à cette loi!

Descendant de degrés en degrés, la bataille électorale, politique, révolutionnaire, socialiste, est arrivée jusqu'au bas de l'échelle. C'est à l'école primaire et à la salle d'asile qu'elle se livre désormais sur la tête des enfants.

Pauvres chers petits innocents, n'aurait-

il pas mieux valu pour vous n'avoir jamais connu le jour, que de rencontrer une pareille guerre sur le seuil de la vie, autour de votre berceau!

La fable avait dit que votre âge est sans pitié; mais aujourd'hui la réalité est qu'on est sans pitié pour votre âge.

Que voulez-vous? Dans vingt ans vous serez électeurs, et dans quarante ans vous serez le corps électoral. Les communs, les internationaux, les politiques interlopes ont besoin de vous pour leurs ambitions. Vous êtes leur matière première, sinon leur chair à canon, du moins leur chair à dénombrement comme celle des troupeaux. Il faut qu'on vous discipline dès l'âge le plus tendre pour vos fonctions futures, qui seront de manier le fusil et de manier le bulletin.

Autrefois il était convenu que l'on devait à l'enfance le plus grand des respects.

Si les hommes arrivés à l'âge des passions se sentaient emportés par les fureurs qu'elles allument, d'un commun accord on écartait les enfants de ces spectacles nuisibles au calme de leur âge d'or. On disait qu'ils y viendraient toujours assez tôt. Aujourd'hui, les enfants deviennent des recrues politiques de la plus haute importance. Tant pis pour leur baptême, si le salut de la République exige qu'on tue Jésus-Christ dans leur âme. On va donc se disputer les citoyens non plus à l'âge de la conscription, mais dès l'âge de l'alphabet. On va organi-

Feuilleton de l'Echo de l'Ouest.

BABEL

OU

LES ASSISES DE LA LIBRE-PENSÉE

4^e Séance.

M. JOURDAN.

A toi, docte et vaillante Allemagne! à ton tour de faire resplendir la libre-pensée de tout son éclat.

PREMIER ÉTUDIANT ALLEMAND, disciple du docteur Strauss.

« Les religions sont subjectives; c'est l'homme s'adorant lui-même, croyant adorer un être extérieur à lui. Jésus est un mythe créé par l'instinct religieux de l'humanité. » (Histoire de Jésus.)

DEUXIÈME ÉTUDIANT, disciple de M. Wolkmar.

Strauss ne sait ce qu'il dit. « Sa doctrine n'est que l'exagération de Lessing et de Hegel, deux mythomanes. » Allez à Zurich, allez entendre le docteur Wolkmar, mon illustre maître. C'est lui qui a appris au monde étonné que « Jésus a réellement existé; » c'est encore lui qui a découvert que « l'Apocalypse ne fut qu'un pamphlet dirigé contre Néron et saint Paul, » et seul il est « parvenu à tracer la chronologie exacte de chaque évangile. » (Religion de Jésus.)

TROISIÈME ÉTUDIANT ALLEMAND, élève du docteur Baur.

Votre docteur Wolkmar est un ignorant. Le docteur Baur a prouvé que le plus ancien des évangiles est celui de saint Mathieu. Allez à Tübingue, c'est là qu'on enseigne l'histoire vraie et la théologie orthodoxe.

QUATRIÈME ÉTUDIANT ALLEMAND, disciple du docteur Ewald.

Non pas, s'il vous plaît, c'est à Gœttingue! Strauss, Hegel, Wolkmar, Baur sont des visionnaires; ils torturent la Bible pour en extraire les fantômes de leur propre imagination. Citez-moi un seul point sur lequel ils soient d'accord. O disciples de maîtres impuissants, allez acheter, en sortant d'ici, l'Histoire du peuple d'Israël, du docteur Ewald, ou plutôt venez à Gœttingue entendre l'auteur lui-même!

CINQUIÈME ÉTUDIANT ALLEMAND, disciple du docteur Hermann Weisse.

« Depuis le commencement, Dieu errait sur la terre, cherchant une forme visible sous laquelle il pût s'incarner. Cette forme fut Jésus. » (L'idée de Dieu. DIE IDEE GOTTES, Dresde, 1833.)

SIXIÈME ÉTUDIANT ALLEMAND, disciple du docteur Dornier.

Erreur profonde! « Jésus est né homme, et il est devenu Dieu. » (Histoire du développement de la doctrine et de la personne du Christ. — Stuttgart, 1839.)

SEPTIÈME ÉTUDIANT ALLEMAND, disciple du docteur Gottfried Gervinus.

Pourquoi ces vaines disputes? « Le christia-

nisme est un fait secondaire dans la vie de l'humanité. Deux événements priment tous les autres, la philosophie grecque et la réforme; deux hommes surpassent de vingt coudées tous les autres hommes, Socrate et Luther. Laissez donc le christianisme aux esprits faibles, son histoire et ses dogmes ne sont que futilités. » (Principes de l'histoire. — Leipsick, 1837.)

HUITIÈME ÉTUDIANT ALLEMAND, disciple du docteur Daumer.

C'est fort bien dit! Renonçons tous au christianisme. Marchant sur les traces glorieuses de mon illustre maître, j'opte pour Mahomet. La ravissante Bettina d'Arnim (1), cette platonique amante du divin Goethe, ne nous a-t-elle pas ouvert la voie dans ses Entretiens avec les démons? Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète.

UN ASSISTANT.

Miséricorde! que la science est donc une belle chose!

UN AUTRE ASSISTANT.

Qu'on me ramène au catéchisme! (Murmures.)

M. JOURDAN, transporté d'enthousiasme.

O terre des libres-penseurs! O patrie de Luther et de Jean Huss, ô glorieuse Allemagne...

UNE VOIX DANS L'AUDITOIRE.

A bas les Prussiens!

M. JOURDAN, d'une voix sévère.

Que signifie cette interruption? Devant la science la politique s'efface et la rancune disparaît. Soyons libres-penseurs jusqu'au bout.

(1) Bettina ou Elisabeth d'Arnim, par le docteur Daumer. — Nuremberg 1837.)

TOUS.

Oui! oui!

M. JOURDAN.

Je disais donc: O glorieuse Allemagne, quel beau spectacle tu donnes au monde! Rien n'arrête ton esprit investigateur, et tu scrutes audacieusement tous les mystères. Ton Kant doute de Dieu, ton Fichte le crée, ton Strauss en fait un mythe et ton Feuerbach le nie. Magnifique et suprême indépendance! Chaque question enfante mille systèmes contradictoires. — Anarchie! vont s'écrier les obscurantistes et les ultramontains, doubles aveugles, qui ne voient pas que cette anarchie même est la véritable liberté de penser.

M. RENAN.

Je demande la parole.

UNE VOIX au fond de la salle.

Allez, vous l'avez! (éclats de rire.)

M. RENAN, avec dignité.

Ce jeu de mots ne m'atteint pas.

LA MÊME VOIX.

Au physique, non... mais au moral?

M. RENAN.

J'étais prévenu que les Jésuites devaient nous envoyer des insulteurs pour jeter le trouble dans nos séances. (Grand tumulte. — Oui! oui! — Non! non! — A bas les Jésuites! — A bas Renan! — Le désordre est à son comble et le président se couvre. On envoie chercher des sergents de ville pour faire évacuer la salle.)

Pour compte-rendu conforime:

EUGÈNE DE MIRECOURT.

ser un massacre comme celui qui fit retentir de sanglots les alentours de Rama.

O mères, vos yeux, les yeux de votre cœur suivront-ils vos fils vêtus de lin, modestement alignés dans les rangs de la Fête-Dieu et jetant des fleurs sous les pas de l'Eucharistie, ou verseront-ils des larmes sur vos fils arrachés de vos bras et se traitant d'un pied boiteux dans la procession du parc de la Tête-d'Or?

L'Assemblée nationale va nous répondre. Il en est temps encore; que les clameurs de vos pétitions retentissent à ses oreilles.

Que l'Assemblée vous garde aussi d'un autre malheur non moins déplorable, sous prétexte de pitié. Que le jugement simulé de Salomon ne devienne pas une condamnation trop usitée; car on pourrait partager en deux l'âme de vos enfants, et ne vous en rendre qu'une moitié.

L'abbé Jules MOREL.

SAUMUR

3 MAI.

Une décision du gouvernement de l'empereur Guillaume vient d'expulser les prêtres de la Société de Jésus et tous les prêtres catholiques étrangers. Il n'y a pas de loi en Allemagne qui autorise cette mesure odieuse. Les Jésuites y exerçaient leur ministère à l'abri du droit d'association. Le seul fait d'appartenir à une Société religieuse ou de porter l'habit ecclésiastique ne saurait constituer un délit. Lorsque, au dernier siècle, par des intrigues que l'histoire a dévoilées et caractérisées, les Jésuites furent bannis de divers Etats, Frédéric voulut que la Prusse leur fût hospitalière. Il paraît que, sur ce point, M. de Bismark n'entend pas imiter le grand Frédéric; le rôle de persécuteur vulgaire de l'Eglise plaît mieux à son esprit.

Le parti démagogique de Marseille vient de recevoir un terrible soufflet dans la personne de son représentant, M. Bouchet, député des Bouches-du-Rhône. L'adversaire de M. de Kératry ayant demandé à être inscrit au tableau des avocats de la ville, le conseil de l'ordre a repoussé sa demande.

On continue, à Lyon, à parler tout haut et en termes peu favorables pour l'administration, de la suspension inattendue des recherches commencées à propos du Comité de la rue Grolée.

« Il paraît, affirme un correspondant très-bien placé pour savoir ce qui se passe, que l'on veut faire aujourd'hui ce qui s'est déjà pratiqué en janvier. A cette époque, la police avait admirablement pris ses mesures pour prendre d'un seul coup de filet toute la bande; mais, au moment d'opérer, on crut devoir prévenir le préfet; c'était M. Valentin, et celui-ci s'opposa formellement à ce que l'on fit quoi que ce fût contre les frères et amis. »

M. Andrieux, procureur de la République à Lyon, n'a pas été mandé à Paris par M. le ministre de la justice; c'est lui qui a demandé, par dépêche, une audience à M. Dufaure, qui la lui a accordée sur-le-champ.

On confirme que les rapports entre la Suisse et la France vont être supprimés.

Dans la commission chargée d'examiner le projet de libération du territoire, M. de Goulard a déclaré que les Allemands évacueraient le territoire du jour où ils seraient payés; il a ajouté que si des négociations caractérisées ne sont pas engagées, du moins il y a eu des pourparlers.

M. de Goulard croit savoir que M. d'Arnim a reçu de son gouvernement des instructions lui permettant d'entamer de sérieuses négociations.

M. de Goulard, obligé à la réserve, ne peut pas entrer dans les détails.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On est toujours en présence d'affirmations complètement opposées les unes aux autres. D'un côté la Gazette officielle de Madrid et l'Agence Havas nous inondent de dépêches, d'après lesquelles le mouvement carliste

serait comprimé, non-seulement dans les provinces basques et la Navarre, mais dans l'Aragon, la Nouvelle-Castille, la province et le district de Burgos (Vieille-Castille), et dans le royaume de Valence. Les opérations militaires des généraux amédéistes auraient non-seulement réussi sur tous les points, mais encore les sympathies des populations et des municipalités auraient admirablement secondé l'action du pouvoir.

Mais ces nouvelles sont démenties par les correspondances du Temps, du National, de l'Union, du Courrier de France, de Paris-Journal, et même de la République française.

Malgré l'optimisme affecté des feuilles gouvernementales, il est certain que le mouvement carliste se propage et que les bandes grossissent dans des proportions tout-à-fait inquiétantes. Chacune d'elles ne compte pas moins de mille hommes bien armés, et elles sont peut-être une dizaine dans ces conditions, à l'heure qu'il est. On cite deux combats dans lesquels elles auraient eu l'avantage: l'un tout près de Bilbao, et l'autre à Ataun, dans le Guipuzcoa; deux vrais combats, et non des escarmouches, je m'entends.

Il n'y aurait donc rien d'impossible à ce que, demain, Vittoria fût au pouvoir des carlistes; ensuite, ce serait le tour de Burgos, puis de Valladolid. (Temps.)

Les carlistes sont admirablement organisés. Ils ont établi un camp de 3,000 hommes en deçà de Pampelune, et le mot d'ordre de tous les partisans est de s'y rendre. C'est la confirmation de ce que je vous signalais tout-à-l'heure: la certitude d'une bataille prochaine. Ajoutez l'arrivée au camp de Serrano des généraux Concha, Gordova et Mata y Alos. Par contre, le brigadier-général Arjoua a donné sa démission au roi et a quitté Madrid, en plein jour, pour se joindre aux carlistes, acclamé par les ouvriers du chemin de fer. (Paris-Journal.)

La situation du gouvernement est donc très-critique; aussi a-t-il commencé à prendre contre la presse des mesures répressives. Tous les journaux, même l'inoffensive Correspondencia, ont été saisis pour avoir publié le manifeste de don Carlos à la nation, à l'armée et à la marine.

L'agitation des esprits est très-grande à Madrid et dans les provinces, surtout dans les grands centres qui se trouvent subitement dégaris de troupes. Quant au désarroi financier, il est au comble. (République française.)

ERUPTION DU VESUVE.

Naples, 29 avril, minuit.

Un télégramme de l'Observatoire dit qu'une pluie abondante de scories dévasta les campagnes éparpillées par la lave.

La pluie de sable continue et les sourds grondements du volcan se font toujours entendre. La lave ne coule plus. La cendre arrive jusqu'à la ville de Capoue.

La population est tranquille.

Voici comment l'Opinione du 28 avril, raconte la terrible catastrophe du 26:

Un épouvantable malheur est arrivé ce matin, au point du jour, sur les pentes du Vésuve. Déjà, depuis deux jours, les curieux accouraient en foule pour assister à une éruption aussi formidable et aussi soudaine.

Hier soir, sur toutes les voies qui conduisent à la montagne, c'était un va-et-vient joyeux et bruyant d'étrangers et de Napolitains, d'hommes, de femmes et d'enfants de toutes classes qui se pressaient à l'envi les uns les autres pour aller admirer de près ce merveilleux spectacle.

Une foule immense occupait la route qui mène de Resina à l'Observatoire, et après être arrivée à ce dernier endroit elle se répandait de tous les côtés, sur l'ancienne couche de bitume provenant des éruptions d'autrefois, afin de regarder de plus près encore la lave qui approchait imposante et ardente.

Tout-à-coup, un bruit sourd et souterrain se fait entendre; il se confond, en les dominant, aux cris d'épouvante poussés par toutes les personnes présentes. Un second bruit plus formidable encore lui succède, et, en un instant, tout près de l'Observatoire, s'ouvre un immense gouffre, d'où s'élançent des courants enflammés qui embrassent tous ceux qui sont à leur portée.

Un certain nombre de personnes sont tombées dans l'abîme si soudainement ouvert sous leurs pieds; elles y ont à jamais disparu. Tous ceux qui le peuvent encore prennent la fuite au milieu des cris de terreur.

Sur ces pierres dont les pointes sont aiguës, sur ces couches bitumeuses inégales, pleines d'aspérités et de scories tranchantes, la fuite est impossible. Mais, ce qui l'empêche surtout, c'est la fumée qui, comme un nuage épais et immense, enveloppe ces malheureux, les privant de toute lumière, et ceux-ci ne savent où poser leur pied.

Cependant la lave s'avance, elle se développe comme un large courant d'une eau fangeuse, pétillant et faisant entendre ce bruit particulier de la graisse bouillante sur laquelle on laisse tomber des gouttes d'eau froide.

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE.

Replacée politiquement dans la même situation qu'aux premiers siècles, l'Eglise ob-

serve la même conduite. Aucun pouvoir ne s'engageant envers elle, elle ne s'engage envers aucun. Sans leur contester le fait, sans leur reconnaître le droit, elle les laisse venir et passer, s'élever et tomber, et, parmi le tumulte des doctrines, elle ne condamne que celles qui lèsent le principe éminemment social, c'est-à-dire le principe religieux.

Ainsi, au milieu de cette agitation qui n'est plus que le travail d'une dissolution inévitable, l'Eglise se borne à garder le germe qui sera l'avenir. Elle est favorable à la monarchie, mais elle ne définit pas la monarchie. On ne trouvera pas dans le Sylabus une parole contre la forme monarchique, ni contre la forme constitutionnelle; on y trouvera la condamnation du pouvoir qui se fait Dieu, soit comme unité, soit comme multitude, et qui lèse le droit des peuples en lésant le droit de Dieu.

Henri de Bourbon fait le signe de la croix.

Après le vicair de Jésus-Christ, il n'existe pas en Europe d'autre homme politique qui ait ce grand et intelligent courage. Les circonstances étant données et la Révolution se trouvant partout si dominante, il est acquis à la gloire de ce prince que personne, depuis un siècle, n'a tant osé contre la Révolution et ne s'est plus catégoriquement séparé d'elle. La Révolution a dit unanimement que par cet acte de foi il s'était retiré toute chance d'avenir. Néanmoins son mérite en a paru plus grand et sa personne et sa cause n'y ont rien perdu.

Nous sommes plus habitués que nous ne pensions à cette idée qu'il nous faut un prince qui croie en Dieu, et la chose n'est plus du tout aussi extravagante qu'elle paraît à M. Simon, à M. Gambetta, à M. Mottu et peut-être à M. Thiers.

Si Henri de Bourbon veut être l'homme de Dieu, il sera l'homme du peuple, et l'on verra des miracles qui ne seront que l'effet naturel de l'ordre rétabli et des choses remises en place.

A la voix de l'exorciste, l'esprit immonde se jette dans les pourceaux et les pourceaux se précipitent dans la mer.

A la voix de son chef, le peuple qui veut être libre par la vérité, le peuple légitime se retrouvera plein de confiance, énergique et ardent au travail de réforme qui lui sera demandé. Présentement, le dégoût et le mépris nous brisent. Nous avons besoin de croire et d'espérer. On ne peut rien nous demander, parce que nous ne croyons plus pouvoir rien essayer. Comment veut-on qu'une nation donne son cœur à tant d'insensés, parmi lesquels encore il y a tant de faquins et même de drôles?

Nous sommes l'argile sur laquelle le potier n'a pas encore mis la main.

Cependant, qu'il vienne un homme, un homme qui nous parle français et qui nous parle chrétien; que sa voix nous fasse entendre cette langue de nos pères, joyeuse et claire comme l'épée que brandissaient leurs bras: il y aura un enthousiasme d'admiration et d'amour qui ébranlera le sol politique du monde entier; les montagnes d'iniquité crouleront, et la liberté verra plus qu'une aurore.

LOUIS VEUILLLOT.

Faits et propos du jour.

Un journal de création récente, l'Armée illustrée, raconte aujourd'hui une jolie anecdote à propos du fameux mot de M. Vri-gnault: « Notre armée est coupée; tant mieux: ça nous en fera deux! » s'écriait-il.

Lorsque cette appréciation fut rapportée à M. Thiers, un soir qu'il dînait à Bordeaux avec M. Lefèvre-Pontalis et lord Lyons, le futur Président de la République sourit de pitié, prit une poire, un couteau, fendit le fruit en deux parties égales, et, les jetant sur la table, il dit:

— Oui, deux armées, comme voilà deux poires!

Pauvre M. Vri-gnault! que va-t-il dire lorsqu'il saura que son mot fit hausser les épaules à son futur maître et seigneur?

L'AVOCAT ET LA BOULANGÈRE. — Il était une fois une boulangère et un avocat irréconciliable. L'avocat habitait le sixième étage d'une maison faisant face à la boutique de la boulangère. Quoique pauvre, c'était déjà un des chefs du parti. Toutes les semaines, il donnait chez lui des réunions politiques; on renversait le gouvernement à huis-clos, en attendant de pouvoir le renverser dans la rue. A ces réunions, l'avocat en question parlait beaucoup et très-fort; si fort, que de sa boutique la boulangère entendait tout ce qu'il disait.

Or, la semaine dernière, en ouvrant un journal, la boulangère tombe sur certain discours prononcé à Angers.

— Tiens, dit-elle, je connais ça!

Quelques jours après, nouveau journal et nouveau discours, cette fois prononcé au Havre.

— Mais oui, je connais ça! répète la boulangère.

Et le souvenir de l'avocat du sixième lui revenant à l'esprit, en même temps que les lambeaux de phrase entendus jadis:

— Tiens! s'écria-t-elle, c'est de ce farceur de Gambetta, mon ancien voisin! Je reconnais les phrases dont il régalait déjà ses amis autrefois, et dont le bruit venait jusqu'à ma boutique!

UN ENFANT PAR LA FENÊTRE. — Le jeune Amédée Houis, âgé de six ans, s'amusa, sans souci du danger, hier matin à dix heures, sur la fenêtre de la chambre de son père, située au deuxième étage, rue Goutte-d'Or, quand, s'étant penché en avant, il est tombé dans la rue.

Lorsque la pauvre mère a tourné la tête, son enfant avait disparu.

L'imprudent n'avait poussé aucun cri. Après l'avoir cherché de tous côtés, la mère s'avisa de regarder par la fenêtre dans la rue où il lui semblait entendre un bruit inaccoutumé; elle aperçut alors le petit être se débattant sur le sol dans les dernières convulsions de la mort.

On espère pourtant le sauver.

SUICIDE DU DERNIER BOUILLON. — Le sieur Adrien Juillot a été trouvé pendu hier matin, à neuf heures, dans le bois de Sèvres, par le garde Frémy. Sur sa poitrine était attachée, avec une épingle, une lettre ainsi conçue:

« Je meure parce que Julie ait parti avec un sergent au trente troisième. Je leur lesse ma maladixion, et mon souvenir, qui lé pourquiva tout leur vie, pendant l'annui et pendent lé jour, avecque dé cochmare qui leurs y feron frouet dan le daux. — Signé: A. Juillot. »

UN SOMNAMBULE ATTAQUÉ PAR LES CHATS. — Georges E..., demeurant 25, rue d'Angoulême-du-Temple, est sujet à de fréquents accès de somnambulisme, pendant lesquels il se promène la nuit, du haut en bas des escaliers de sa maison. Or, l'avant-dernière nuit, il se livrait à son exercice accoutumé, lorsque la fantaisie lui prit, en arrivant au sixième étage de monter sur le toit. Il dérangea deux chats qui se livraient à une amoureuse conversation; ceux-ci lui sautèrent à la figure. Réveillé par la douleur, E... se défendit de son mieux en jetant des cris perçants. En un instant toute la maison fut sur pied. Mais, quand on délivra le pauvre somnambule, les deux bêtes furieuses lui avaient déjà crevé un œil et mis la figure en lambeaux.

LE CARILLON RÉVÉLATEUR. — Depuis quelques jours, M. Baudoin, boucher de l'avenue des Ternes, avait constaté plusieurs vols commis à son étalage. Il résolut d'employer un stratagème pour découvrir le filou. Pour arriver au résultat désiré, il attacha chaque pièce de l'étal à une même ficelle qui, au moindre choc, devait mettre en mouvement une petite sonnette révélatrice. Hier, en ef-

fet, un carillon violent prévint le boucher que le moment était venu. Il bondit à la porte et saisit un particulier qui essayait de déguerpir avec un gigot de présalé. Arrêté immédiatement, le voleur a refusé d'indiquer son nom et son adresse, et a été conduit chez le commissaire de police.

UNE VOITURE DE LA MORT. — Dans la matinée d'hier, un corbillard de la Compagnie des pompes funèbres a renversé, sur le pont au Change, un soldat du 49^e régiment provisoire, nommé Charles Dufour.

Ce malheureux soldat a été porté au Val-de-Grâce dans un état affreux.

Les roues du corbillard lui avaient passé sur la tête, et la cervelle, qui avait jailli, jonchait le sol au milieu d'une mare de sang.

Une personne, témoin de cet accident, est tombée évanouie en essayant de porter secours au blessé.

MA CHÈRE FRANCE! — Une jeune femme de Strasbourg accouchait d'une petite fille, trois jours avant l'entrée des Prussiens. Elle a donné à son enfant un prénom, un seul : France. Et, à présent, quand cette petite fille passe sur le Broglie dans les bras de sa nourrice, on s'approche, on se dispute l'enfant, on l'embrasse avec passion, en lui disant : « France ! ma pauvre France ! ma chère France ! que je t'aime ! etc. »

Cela fait de petites émeutes sur le Broglie. Un officier prussien, ces jours derniers, a été pris de colère devant ce scandale :

« — Voilà, s'est-il écrié, une bête de plaisir ! on la fera finir. Allez-vous en, allez-vous-en ! » Et il a voulu disperser le groupe des femmes qui s'arrachaient la petite France... Mais M^{me} L..., sans se troubler, a dit à l'officier prussien :

— Allez consulter les registres à la mairie. Cette petite fille s'appelle France, et nous l'aimons de tout notre cœur, et nous l'embrassons comme nous l'aimons.

L'officier prussien s'est en allé en maugréant, pendant que les baisers recommençaient à pleuvoir sur la tête de l'enfant.

UN VEAU-POISSON. — Il vient de naître à Saint-Chamond (Loire) un veau-poisson. Voici l'affiche par laquelle les propriétaires de cet animal invitent la population à voir cette grande curiosité :

PHÉNOMÈNE INCROYABLE ET NOUVEAU !

UN VEAU-POISSON,

Né d'une vache de Saint-Chamond (Loire), âgé de trois semaines et plein de vitalité.

APERÇU DE L'ANIMAL.

La tête est une tête de veau ordinaire, avec cette différence qu'elle est plus gracieuse et plus expressive ;

Le cou est flexible comme un cou de cigogne ;

Le reste du corps a la forme exacte d'un poisson ;

Des nageoires remplacent les jambes ;

La queue (chose bizarre), est moitié de veau, moitié de renard.

N.-B. — Le veau-poisson de Saint-Chamond n'a aucun rapport avec le phoque, le veau-marin, le veau aquatique et autres amphibiens.

SATURNE MANGEANT SES ENFANTS. — Dernièrement, nous nous trouvions, le soir, chez un père de famille ; sa petite fille revenait de l'école primaire. Son père lui demanda : Qu'as-tu appris aujourd'hui ? — Papa, j'ai appris que Saturne mangeait ses enfants. Ayant su que sa femme Rhéa venait de mettre au monde un enfant, il voulait le manger. Mais madame Rhéa, pour le tromper, lui fourra dans la bouche une grosse pierre enveloppée d'un linge. »

Ne vaudrait-il pas mieux apprendre aux enfants les anecdotes dramatiques de l'histoire vraie, et leur laisser la liberté d'apprendre plus tard, si le cœur leur en dit, les fables de la mythologie antique ?

LES IMPARFAITS DU SUBJONCTIF. — Un jeune étranger, qui est venu en France pour se perfectionner dans l'étude de notre langue, a reçu hier de son professeur une lettre ainsi conçue :

« Je ne voudrais pas que vous vous émusiez de ce que je vais vous dire ; mais il faudrait que nous sursissions à nos projets et que nous les ajournassions jusqu'à ce que nous pussions y revenir, dans des conditions moins aléatoires, etc. »

Sur ce, le jeune homme a bouclé sa valise et il est parti pour Pékin, où il va d'abord apprendre le chinois.

Un de nos conseillers généraux écarlates avait été chargé de faire un rapport sur l'instruction laïque et obligatoire. Le jour venu, il annonce pompeusement qu'il a divisé son travail en trois parties :

— Primo, dit-il en commençant, telle chose ; deuxième...

Etonnement général.

— Troisième ! termine le conseiller radical avec une orgueilleuse satisfaction.

Hilarité prolongée. Allez ! il n'y a encore que l'éducation laïque et obligatoire pour rire un brin.

Tout le monde a vu, place Saint-Georges, un marchand de statuettes en plâtre qui vient tous les jours, à la même heure, étaler les plus abominables copies des grands maîtres.

Hier, un passant interrogeait le vendeur sur son commerce :

— Je n'en vends jamais de ces statuettes, répondit le marchand, et pourtant je fais de bonnes affaires !

— Comment cela ?

— Les artistes, en les voyant, se mettent en colère, et m'en cassent tant que ça me suffit pour vivre !

DES GYGÈS PLUS OU MOINS RÉUSSIS.

Il paraît que M. Barthélemy Saint-Hilaire prononcera un grand discours à propos de la réorganisation du conseil d'Etat.

Il se prépare en ce moment pour cette lutte oratoire, et suivant l'expression de la Bible, se ceint les reins...

Ce qui permet à ses amis de constater que Barthélemy ceint Hilaire.

— Connaissez-vous la rue Poitrine de Raoul-Rigault ?

Non, n'est-ce pas ?

— Eh bien, c'est la rue Sein d'homme inique.

Horrible !

— Savez-vous pourquoi il ne faut pas sourire par derrière à M. Cogniard, le directeur du théâtre du Château-d'Eau ?

— Parce qu'on ne doit pas adresser de souris par derrière à qui a un chat au dos.

De plus en plus horrible !

Le marquis de N..., dont les affaires étaient délabrées, vient de redorer son blason en prenant femme dans le monde accidenté de la finance.

Comme on lui en faisait le reproche :

— Que voulez-vous ? fit-il, il faut bien quelquefois fumer ses terres.

Dialogue :

— Comment, c'est votre cadet, cet enfant-là ?

— Oui.

— Il a l'air bien plus âgé que l'autre.

— Je lui fais boire du lait d'ainesse.

Les étrangers reprochent souvent aux Français leur ignorance en géographie. Ils n'ont pas tout-à-fait tort. En voici une nouvelle preuve :

On lit dans Paris-Journal :

« M. Loiseau-Pinson rencontre hier M. Bonvalet :

— Connaissez-vous la nouvelle ? fit l'explorateur.

— Non.

— On dit que Gambetta et Laurier vont être nommés préfet et sous-préfet dans les Pyrénées-Orientales.

— Pourquoi ?

— Pour voir Sistéron (s'ils se tairont). »

O Gygès ! que vous auriez d'esprit... si Sistéron n'était pas dans les Basses-Alpes !...

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

L'article de l'Étoile d'Angers, reproduit par nous textuellement, était précédé de ces deux lignes :

« Voici ce qu'on lira PEUT-ÊTRE, un de ces jours, dans les journaux de Paris.

Ce PEUT-ÊTRE y est bien en toutes lettres. Or, il n'est pas un lecteur au monde assez atteint de crétinisme pour prendre la suite au sérieux et pour ne pas voir que l'Étoile a voulu donner un avertissement au ministère de la guerre et lui montrer qu'en laissant ainsi un dépôt de poudre au milieu d'une ville populeuse, on expose cette ville à quelque effroyable catastrophe. Donc, l'émotion qu'on nous signale a été produite par des gens mal intentionnés qui ont colporté verbalement la nouvelle, sans dire quel en était le préambule.

Et le Courrier de Saumur le sait mieux que personne.

Nous lui avons déjà dit et nous lui répétons que son manque absolu de tact, d'esprit, de conscience et de bonne foi nous afflige, mais que ses injures nous honorent.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

Les gardes mobiles de la classe 1866 ont terminé depuis le 1^{er} février 1872 le temps de service auquel ils étaient astreints en vertu de l'article 14 de la loi du 1^{er} février 1868.

Le ministre de la guerre vient de donner des ordres pour la libération de ces hommes ; cette libération sera constatée par une mention faite sur le livret de chaque homme. Cette mention indiquera aussi si l'homme a ou non mérité un certificat de bonne conduite.

Les suicides se multiplient dans des proportions effrayantes, dit le Courrier de la Vienne. On nous en signale trois dans le seul arrondissement de Loudun.

Vendredi à Angliers, canton de Loudun, une vieille femme de 78 ans, trompant la vigilance de sa famille, s'est précipitée dans un puits, après s'être complètement déshabillée. Ce n'est que longtemps après sa disparition qu'on a retrouvé et retiré son cadavre.

Aux Challeries, canton de Monts, un homme s'est donné la mort par strangulation. Les causes de sa fatale résolution sont inconnues.

Enfin samedi, aux Trois-Moutiers, un autre homme, jeune encore, marié depuis deux ans seulement, mais connu pour son caractère jaloux, s'est pendu, après une discussion très-vive qu'il avait eue avec sa famille.

Un chien atteint d'hydrophobie, ayant mordu plusieurs animaux de son espèce dans la ville de Châteaugontier, a été tué dans la commune de Saint-Fort, par les gendarmes Erard et Delaunay, des brigades de Châteaugontier. (Écho de la Mayenne.)

Le 29 avril, à six heures et demie, le train d'ouvriers pour Mamers a déraillé.

Il y a eu deux morts et deux blessés.

RECHERCHES DANS L'INTÉRÊT DES FAMILLES.

Un jeune homme âgé de près de vingt-et-un ans, nommé Alluard, Joseph, a quitté sa mère, domiciliée à Veigné, et n'a pas reparu.

Ce jeune homme est presque idiot, parle très-difficilement et va mendiant son pain.

Voici son âge exact et son signalement.

ALLUARD, Joseph, né à Veigné le 22 août 1854, taille de 1^m,64 ; cheveux bruns, yeux gris, bouche grande, nez camus, visage légèrement ovale, barbe naissante. Il est assez gros. Vêtu au moment de son départ d'une blouse en toile bleue presque usée, d'un pantalon en drap marron, che-

mise en toile blanche, coiffé d'un chapeau marron, mou, de forme ronde, chaussé de gros sabots ; il portait au bras un panier ainsi qu'une veste en droguet bleu.

MM. les Maires sont priés de vouloir bien faire rechercher ce jeune homme dans leurs communes respectives et de faire connaître à la Préfecture le résultat de leurs investigations.

DOSSIER DU CITOYEN GAMBETTA.

II

En même temps sévissait une épidémie que nous pourrions appeler la quatre-vingt-douzomanie. On voulait tout faire comme en quatre-vingt-douze.

Plus d'armée régulière, instrument ordinaire de la tyrannie. On prétendait remettre la défaite des Prussiens à la valeur des légions innombrables de volontaires que la jeune République, en frappant du pied, suivant la légende, allait faire jaillir du sol avec un cortège infailible de Kléber, de Marceau, de Hoche.

Des hommes comme le platrier Chaverot et le relieur Favier firent, à Lyon, à Marseille et dans d'autres villes, dresser au coin des carrefours des tréteaux pavés où les citoyens étaient invités à s'engager volontairement. Pendant ce temps, le canon dit d'alarme se faisait entendre, et un roulement de tambour accompagnait chaque inscription, que saluaient encore les applaudissements de la foule et les couplets beuglés à tue-tête de l'éternelle Marseillaise.

A Marseille, on compta en huit jours près de 20,000 enrôlements ; à Lyon, le chiffre s'éleva à plus de 30,000. C'était le succès. On y crut un moment. Mais quelle déception quand la recette générale accusa seulement dans chacune de ces grandes villes de 1,500 à 2,000 hommes venus pour retirer leurs feuilles de route ! La plupart de ces volontaires s'étaient engagés le même jour sur plusieurs tréteaux différents, et s'étaient réengagés les jours suivants, soit sur les mêmes tréteaux, soit sur les tréteaux des villes voisines. Partout ils avaient touché et la prime d'engagement et les subsides de route. S'engager volontairement était devenu pour un grand nombre un métier fort lucratif.

C'est triste à dire, ces misérables n'avaient point tout-à-fait tort. Les administrateurs supérieurs et leurs conseils leur avaient donné l'exemple de la supercherie et de la félonie ; ils gardaient auprès d'eux des gardes du corps appartenant aux corps mobilisables, mais dispensés ainsi de la mobilisation et restant dans leurs foyers pour « veiller au salut de la République, forcer les bourgeois à partir et les séminaristes à s'enrôler. »

N'aimant point à être dupe de plus malins qu'elle, la population se déroba autant que possible à l'obligation de prendre les armes, dès l'instant qu'elle vit les prétendus purs républicains entrer dans les parquets et les bureaux de tous genres pour s'immobiliser ; dès l'instant qu'elle entendit des hommes comme M. Ducarre, à Lyon, faire décréter que les conseillers municipaux mobilisables ne partiraient pas et seraient considérés comme détachés en service extraordinaire.

Un métier aussi lucratif que celui d'engagé volontaire à perpétuité fut celui de franc-tireur. Quelques francs-tireurs allèrent devant l'ennemi et firent bravement leur devoir ; mais le plus grand nombre ne quitta jamais le pavé des rues et les brasseries. Qui entretenait tous ces oisifs ? — Les quêtes patriotiques : on ne pouvait faire un pas sur la voie publique sans rencontrer des plateaux où des gardes nationaux vous invitaient à déposer votre obole ; on ne pouvait s'asseoir à une table de café sans être accosté par des quêtesurs avec ou sans mandat. Beaucoup de ces gens-là qu'étaient pour eux-mêmes ; le produit de nombreuses collectes disparaissait dans les poches de soi-disant francs-tireurs au costume pittoresque et carnavalesque ; dans bien des cas ce produit payait les libations de gardes nationaux assoiffés.

On a vu la jolie scène qui s'est passée, un de ces derniers jours, entre le juif Ratisbonne et M. Albert Rogat. Ces messieurs, en pleine rue, coram populo, se sont battus à

VOTRE ARME ? — LE PARAPLUIE !

On a vu la jolie scène qui s'est passée, un de ces derniers jours, entre le juif Ratisbonne et M. Albert Rogat. Ces messieurs, en pleine rue, coram populo, se sont battus à

coups de parapluie. Dans une lettre adressée au *Figaro*, le juif Ratisbonne se déclare vainqueur dans ce combat d'un genre tout nouveau.

Son adversaire riposte dans le *Pays* par l'article qui va suivre :

« Le duel au parapluie est une des traditions du *Journal des Débats*.

» Jadis, sur la place Saint-Sulpice, Sainte-Beuve attaqua Villemain, et après une passe brillante au parapluie, Villemain, fortement touché lâcha pied abandonnant son arme sur le champ de bataille.

» Dans le parti que sert le *Journal des Débats*, le parapluie n'est pas seulement une arme, c'est le symbole bourgeois d'une dynastie.

» Hier lundi, je rencontrais le juif Ratisbonne rue du Faubourg-Montmartre. Sabath, le dieu des armées, l'inspirait pour la première fois ; il me chercha querelle et me frappa de son parapluie à la figure ; j'avais également un parapluie, et j'ose dire qu'il était de Tolède, comparé à l'arme de mon adversaire.

» Je le chargeai avec l'emportement que l'on peut supposer. Son épée, je veux dire son parapluie, d'une trempe médiocre, trahit son courage et se brisa entre ses mains. Je m'arrêtai alors. Ratisbonne rajusta les débris de son arme, et, d'un air d'indicible satisfaction, il me cria :

« Il y a longtemps que je cherchais ça. » Cette obstination à la recherche d'une volée me plongea dans la stupeur ; cependant il s'éloigna. Cette joie incompréhensible me parut mériter qu'on la complût ; je le rejoignis et je recommençai à lui contenter les épaules.

» Un sergent de ville intervint et nous conduisit devant le commissaire de police, qui, après avoir entendu l'historique des faits, nous renvoya à distance l'un de l'autre.

» Le juif Ratisbonne a eu tort de se comporter dans la rue comme un marchand de lunettes. Par égard à notre profession ; à laquelle il fait si médiocrement honneur, il eût dû ne pas tenter les chances d'un combat ignominieux. Il a été battu, il est content : c'est le sort commun d'une catégorie bien intéressante. Tout est donc pour le mieux dans la meilleure des républiques.

» Si ce fils des Hébreux me rencontre un jour de beau temps, il fera bien de ne pas se livrer à une nouvelle agression : j'aurai une canne au lieu d'un parapluie, et alors je serai en mesure de lui donner plus complètement une de ces joies dont il est si avide et qu'il recherche si patiemment. »

LE DRAME DU CHATEAU DE KERMELE

faisait croire à un crime, et nous avons reproduit ce récit ne pouvant en contrôler l'exactitude. Une nouvelle version ayant attribué le fait à un accident, nous nous sommes empressés de rectifier la nouvelle que nous avions donnée. Malheureusement, il paraît que c'est le premier récit qui était vrai. Nous lisons, en effet, dans un journal de la localité les lignes suivantes :

« M. Ernest de Kermel était tranquillement à lire dans sa chambre, lorsqu'il fut surpris et tué par son frère, qui le cherchait par toute la maison, un revolver à la main.

» Le frère meurtrier est âgé de trente-quatre ans ; sa victime n'en comptait que vingt-quatre. Elle fut atteinte, non par deux balles, ainsi qu'on l'a dit, mais bien trois balles à la tête.

» Au premier coup, tiré à bout portant dans l'oreille, le malheureux jeune homme roula par terre. C'est là que le meurtrier l'acheva de deux autres coups de revolver.

» Après la perpétration de son crime, l'ainé des MM. de Kermel descendit seller lui-même son cheval et fit au galop les six lieues qui séparent Leuhan de Châteaulin, en s'arrêtant à Châteauneuf pour informer du crime le juge de paix, à qui il ne laissa pas le temps d'une interrogation quelconque.

» Depuis son arrestation, il est détenu, sous le régime du secret le plus sévère, à la prison de Châteaulin, où l'instruction se poursuit contre lui.

» L'un des premiers actes de cette instruction a été de faire conduire le meurtrier sur le théâtre de l'événement. M^{me} de Kermel y avait passé la nuit du 14 au 15, veillant près du cadavre de son jeune fils.

» Le parquet a requis l'autopsie de la tête de la victime. Deux balles en ont été extraites ; la troisième a été retrouvée dans la

chambre du crime, elle était attachée à un lambeau de chair sanglante. Elles serviront de pièces de conviction à la justice, ainsi que le revolver, qui a été envoyé à Quimper pour être soumis à l'examen d'un armurier.

» Quant au mobile du crime, il est des plus controversés.

» L'instruction se poursuit. »

Dépêches

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 2 mai, 7 h. matin.

Le comte d'Arnim a eu un long entretien cette après-midi avec M. Thiers et lui a donné les assurances les plus satisfaisantes sur les bonnes dispositions de l'Allemagne envers la France.

Qui donc a dit que diplomatie et mensonge étaient synonymes ?

On lit dans un journal du soir :

« M. Thiers a été hier, en voiture, à Trianon ; il était accompagné de M. le capitaine Salignac-Fénélon. Le Président de la République y a assisté à une chasse aux rats. C'était le chien bien connu de M. Charpentier qui opérait, et il a fait merveille. »

Une chasse aux rats ! Quel spectacle plein de charme et de délicatesse !

On parle d'une rechute de l'ex-impératrice.

L'accord s'est fait entre le rapporteur de la commission sur la convention postale avec l'Allemagne et le ministre des affaires étrangères. Cette question va être résolue par l'affirmative sans nouveau retard.

Le gouvernement se préoccupe très-sérieusement aujourd'hui de la baisse persistante de la Bourse.

Une enquête va être ouverte sous les auspices du syndicat des agents de change ; des personnes, très au courant de ce qui se passe dans ces parages, ne craignent pas d'affirmer qu'il s'agit d'une double spéculation, à la fois financière et politique.

Il paraît que le conseil de l'ordre de la Légion-d'Honneur a déjà dégradé plusieurs des individus nommés chevaliers depuis le 4 septembre, et qui ont été reconnus indignes.

La besogne se poursuit sans bruit, mais sûrement, et la décision du conseil est communiquée aux intéressés par le secrétaire général de la chancellerie.

Les dépêches officieuses de Madrid, dit la *Liberté*, prétendent que don Carlos n'est pas Espagnol, et que les diverses publications publiées sous son nom sont apocryphes.

Nous sommes en mesure d'opposer un démenti formel à cette assertion : don Carlos est en Espagne depuis le 18 avril.

On lit dans le *Temps* :

Une nouvelle bien grave pour le gouvernement espagnol nous arrive par une source que nous croyons fort autorisée. « La ligne de Bilbao serait au pouvoir des insurgés entre Miranda et Bilbao exclusivement. Les trains circulent et le service se fait avec les employés de la compagnie. A la date du 28, la ligne de Barcelone était occupée et les insurgés avaient quatre trains et cinq machines à leur disposition. »

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Dans la séance d'hier, 1^{er} mai, la Chambre a repoussé l'amendement Bardoux qui attribuait au gouvernement le droit de nommer les conseillers d'Etat. M. Dufaure, qui soutenait cet amendement, a été battu par une majorité de 27 voix.

Demain suite de la discussion.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

LE
CHOCOLAT-MENIER
SE VEND PARTOUT
ON ÉVITERA
LES CONTREFAÇONS
EN EXIGEANT
le véritable nom.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 MAI 1872.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	54 35	»	»	22	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	910	»	5	»	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	78	»	»	1	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	630	»	»	»	»	»
4 % jouissance 22 septembre.	70 80	»	»	»	Crédit Mobilier	215	»	»	»	»	»
5 % Emprunt	87 35	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	»	»	»	»	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	420	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	435	»	»	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	212 50	»	»	7 50	Est, jouissance nov.	500	»	»	10	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	373	»	»	50	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	867 50	»	»	1 25	»	»
— 1865, 4 %	436 25	»	»	2 50	Midi, jouissance juillet.	610	»	»	1 25	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	271	»	»	1 50	Nord, jouissance juillet.	985	»	»	»	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	249 25	»	»	75	Orléans, jouissance octobre.	830	»	»	»	»	»
— libéré	240 50	»	»	50	Ouest, jouissance juillet, 65.	505	»	»	»	»	»
Banque de France, j. juillet.	373 5	»	»	15	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	617 50	»	»	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	660	»	»	2 50	Compagnie parisienne du Gaz.	665	»	»	3 50	»	»
Crédit Agricole, 200 f. p. j. juill.	496 25	»	»	»	Société Immobilière, j. janv.	32 50	»	»	1 50	»	2
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	345	»	»	»							

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 6 novembre).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir, —	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — omnibus.	
4 — 44 — — soir, —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 5 mai 1872, à 11 heures du matin.

En l'étude de M^e Laumonier, DE LA

MAISON DE LA BESSIÈRE,

Située sur la levée, au bourg de Souzay.

Cette maison, qui comprend beaucoup de logement, écurie, jeu de boules, et dont portion est occupée par une société, est propre à servir de café ou d'auberge.

Mise à prix, 7,000 francs.

On peut traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser soit à M. MAURICEAU, huissier à Saumur, soit à M^e LAUMONIER, notaire. (240)

A VENDRE

Ensemble ou séparément.

UNE MAISON ET UN JARDIN de 3 hectares, place du Chardonnet, avec sortie sur la Levée-d'Enceinte.

S'adresser à M. Yvon, entrepreneur des fumiers de l'École de cavalerie, à Saumur. (146)

AVIS.

Le percepteur de Montreuil-Bellay demande un **jeune homme** de 16 à 20 ans, se destinant au service de la perception des contributions directes. (190)

A LOUER

De suite ou pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON BOURGEOISE, située à Saumur, rue du Champ-de-Foire, anciennement occupée par M. Mordret, procureur de la République.

S'adresser à M. LEGUÉ, boisselier, rue du Portail-Louis. (248)

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (598)

A SAINT-MAURICE

MAISON DE TEINTURES ET D'IMPRESSIONS

Place de Beaune et rue du Commerce, N° 1, TOURS

(INDRE-ET-LOIRE).

M. CHESNEAU-DELAGE informe que ses spécialités particulières sont :

- Les teintures au tendeur, en toutes nuances ;
- Les impressions sur soierie, laine et coton, en toutes couleurs. Cet article se fait avec une grande baisse de prix.
- Les teintures ou réserves des cachemires des Indes et cachemires français ;
- La teinture des robes et le remoiage antique et français ;
- Les teintures-lumières pour soirées ;
- Les teintures en toutes nuances et le blanchissage des plumes ;
- Les nettoyages à sec. — Envoi d'échantillons. (147)

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier.

S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

M. LAUMONIER, notaire, demande un **petit clerc**.

M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un **clerc**.

On demande une **apprentie pour les modes et la lingerie**.

S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE JOLIE

MAISON DE CAMPAGNE

Au centre du bourg de Saint-Lambert-des-levées, à un kilomètre de la gare,

Avec servitudes, écurie, remise, charmant bosquet.

S'adresser à M^e ROBINEAU, notaire à Saumur. (453)

FABRIQUE DE TREILLAGES

EN FIL GALVANISÉ

Pour espaliers, clôtures, poulailers, faisanderies, volières, etc. Prompte exécution en bonnes conditions.

S'adresser à M. BERTHELOT-MIGNAN, rue de la Chouetterie, n° 3.

Il se charge d'envoyer faire les treillages et les volières sur place.

AVIS.

L'AIGLE, compagnie anonyme d'assurances à primes fixes contre l'incendie et contre l'explosion du gaz,

Établie à Paris, rue de Châteaudun, N° 44.

Par décision spéciale du Conseil d'administration, M. THORNTON-WILLIAM a été nommé **agent-général** fondé de pouvoirs de la compagnie l'**Aigle**, dans l'arrondissement de Saumur.

En conséquence, les personnes qui ont contracté et qui seraient dans l'intention de contracter des assurances avec la Compagnie, dans son agence de Saumur, sont priées de vouloir bien, à partir de ce jour, s'adresser à M. THORNTON, son représentant.

Fondée en 1845, la compagnie l'**Aigle** dispose aujourd'hui, au moyen de son capital social, de ses réserves et de ses recettes annuelles, d'un fonds de garantie de plus de huit millions de francs.

Elle assure aux conditions les plus libérales contre tous les risques d'incendie, même quand les incendies sont occasionnés par le feu du ciel et par l'explosion du gaz.

Les sinistres sont réglés avec toute la promptitude et la loyauté désirables. Les indemnités sont payées comptant, immédiatement après le règlement définitif des dommages.

Les bureaux de l'Agence sont établis, à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 82.

ON DEMANDE UN REPRÉSENTANT pour la ville et les environs. — Fortes remises. (249)